2EME SESSION DU CYCLE D'OUVERTURE ***BIENS COMMUNS - HISTOIRE, ACTUALITES ET PERSPECTIVES***

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 DE 14H30 A 18H30 AU 100 ECS (PARIS 12E)*

14h30 : accueil /15h -18h30 : interventions, échanges, pause, débats. Verre convivial en clôture.

L'eau : un droit à la vie ! Vers un bien commun mondial ?

Ouverture par **Cristina Bertelli** (*Les périphériques vous parlent*, ancienne directrice de la fondation France Libertés). ***Coordination et animation*** : **Emmanuel Poilane** (directeur de la Fondation France Libertés). ***Intervenant-e-s*** : **Riccardo Petrella** (économiste et politologue, initiateur du Contrat mondial sur l'eau)**, Celia Blauel** (*sous réserve* - adjointe à l'environnement de la Maire de Paris, présidente *Eau de Paris*), **Jacques Perreux** (ancien Vice-président du Conseil général du Val de Marne, conseiller municipal), **Jean-Pierre Wauquier** (médecin, fondateur de l'association H^20 à Clermont Ferrand et animateur des grandes journées de l'eau et éducation au niveau de l'Académie de l'Auvergne).

L'eau, en tant que bien commun vital et naturel, « façonné » par les êtres humains, essentiel et non-substituable pour la vie, ne doit plus faire l'objet d'une marchandisation et monétisation généralisées comme c'est le cas aujourd'hui. Il en va de même de la privatisation et de la financiarisation de l'ensemble des processus du cycle long de l'eau à toutes les échelles d'organisation du vivre ensemble (communale, interrégionale, nationale, continentale et planétaire).

Cela implique à la fois : a) de prendre soin et de sauvegarder les ressources hydriques de la planète en tant que bien commun « public » de la vie, dans le but de garantir leur régénération et leur renouvellement, indispensables à la qualité du capital biotique et sociétal de l'eau et de la terre sur notre planète; b) d'assurer à tout être humain un droit à l'accès à une eau de bonne qualité pour son usage propre et pour la vie des autres espèces vivantes, sur la base du principe de la gratuité, à savoir la prise en charge des coûts relatifs à l'eau pour la vie par une fiscalité générale et spécifique, juste et redistributive. Il s'agit d'encourager les initiatives qui vont dans le sens d'une réappropriation sociale, culturelle et collective (*politique*) de l'eau de la part de toutes les communautés humaines. Les règles seront établies par les collectivités elles-mêmes sur la base de modalités transparentes et participatives, « hors marchés financiers et oligarchies globales ». C'est dire l'importance de la jurisprudence du droit à l'eau.

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS : Dans ces perspectives, Emmanuel Poilane - dont la Fondation France Libertés est en première ligne, avec la Coordination Eau (présidée par Jean-Claude Oliva) dans la bataille contre les coupures d'eau en cas de non-paiement - décrira le cadre général des thèmes proposés. Riccardo Petrella essaiera de répondre à la question : « Pourquoi, comment et quand nos sociétés ont décidé de considérer l'eau essentiellement comme un bien économique (marchandise, produit industriel et commercial) et ont imposé la monétisation et la privatisation des services hydriques sous le contrôle des marchés financiers ». Ce qu'il appelle « la grande bifurcation ». Celia Blauel et Jacques Perreux retraceront les difficultés et les succès de luttes pour « la remunicipalisation » et la re-publicisation des services hydriques non seulement à Paris, dans le Val de Marne et en France mais également en Europe et ailleurs. Ils accorderont une attention particulière aux multiples formes possibles de la participation effective des citoyens au gouvernement de la *res publica* sur cette question. Jean-Pierre Wauquier mettra

l'accent sur le rôle du système éducatif et de l'expérience vécue du partage et de la solidarité dans la construction d'un devenir dont l'eau - bien commun et droit à la vie - serait l'élément de base et de confiance.

Pour nous signaler votre présence : universitebiencommun@gmail.com ou 01 40 05 05 67

***100 Etablissement Culturel Solidaire**, 100 Rue de Charenton (Paris 12e). Métro : Gare de Lyon (L1) ou Ledru-Rollin (L8) - RER : Gare de Lyon - Bus : 57 et 29 - Vélib : Hector Malot - Charenton n°12101

(Il est conseillé de suivre la session dans son intégralité)